



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 30 août 2024

**Écologie, Solidarité, citoyenneté :
Le Département poursuit ses investissements en montagne !**

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, avec Jean ROQUE, Vice-Président en charge des Mobilités, Aude VIVES, Vice-Présidente en charge de l'Attractivité, du Tourisme, des Loisirs et du Thermalisme, Michel Garcia, Conseiller Départemental chargé de la montagne et du développement local, Didier Carponcin, Sous-Préfet de Prades, George Armengol, Président de la Communauté de commune Pyrénées-Cerdagne et maire de Saillagouse, Isidore Peyrato, Maire de Err, et Jérôme Capdevielle, Président de la CAF, ont inaugurés, ce vendredi 30 août, la véloroute forestière entre Err et Cotze, l'aménagement de la chaussée à voie centrale banalisée (chaussidou) entre Err et Saillagouse ainsi que le nouveau terrain de Paddle situé sur la commune de Err. La Présidente du Département s'est ensuite rendue, accompagnée de Martine Rolland, Conseillère Départementale au FAT, le Festival de l'Air sur le site de Thémis, site emblématique du Département, qui fête ses 20 ans.

À cette occasion, Hermeline Malherbe a déclaré « *C'est avec une immense fierté que nous inaugurons aujourd'hui cette nouvelle piste cyclable en montagne, fruit d'une politique ambitieuse d'investissements publics, pour structurer et renforcer le maillage de notre territoire en pistes cyclables. Le Département ne cesse de créer et d'imaginer un territoire toujours plus attractif et durable, comme avec cette nouvelle véloroute Forestière de Err, terminée en Juin et du chaussidou, entre Saillagouse et Err, ou encore du terrain de Padle inauguré à Err aujourd'hui.*

Cette piste cyclable, qui serpente à travers nos magnifiques paysages montagneux, n'est pas seulement un nouvel équipement sportif. Elle symbolise notre engagement à construire un avenir où le bien-être de tous prime sur les intérêts de quelques-uns. En offrant à nos concitoyens un espace sûr et accessible pour pratiquer le cyclisme, nous favorisons un mode de vie plus sain, plus respectueux de l'environnement et plus équitable. L'investissement dans les infrastructures publiques, comme cette piste, est un choix politique clair : celui de renforcer le lien social, de promouvoir l'égalité d'accès aux loisirs et de préserver notre patrimoine naturel pour les générations futures.»



Un « chaucidou* » entre Err et Saillagouse

Le Département vient d'aménager un «chaucidou» (chaussée à circulation douce), c'est-à-dire une chaussée avec une voie centrale banalisée entre Err et Saillagouse sur les emprises de la RD 33A. Elle permet la circulation des vélos et des véhicules motorisés. Long de 1 km, cet itinéraire s'inscrit dans le cadre du réseau cyclable de Cerdagne Capcir Haut-Conflent, avec pour objectif d'assurer la continuité entre Puyvalador et Bourg-Madame. Il dessert également l'espace Aqualudique d'Err. Les travaux ont consisté en :

- la pérennisation du revêtement ;
- le traitement de certains ouvrages hydrauliques (fossés, dispositifs d'évacuation des eaux pluviales) ;
- un marquage au sol.

⇒ **230 000 € d'investissement** Financé à 100 % par le Département

(* *Chaucidou : chaussée à circulation douce*)

Une nouvelle véloroute entre Err-Cotze

La voie communale forestière a fait l'objet de travaux de réaménagement en véloroute et vient ainsi enrichir le réseau d'itinéraires sportifs en Cerdagne. Longue de 5,9 km, elle offre une boucle depuis Err et un nouvel accès au Cotze en complément de la section aménagée sur la RD 89.

Le chantier consistait en deux phases :

- réalisation d'un enrobé sur une largeur entre 3 mètres et 3,50 mètres ;
- mise en place d'une signalisation horizontale (chevrons + cycles) par l'équipe peinture du Service routier départemental

⇒ **350 000 € d'investissement dont 320 900€ par le Département** et 29 100€ de la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne

Cette piste cyclable vient s'ajouter aux 500kms déjà existants dans le département ; d'ici à 5 ans, 200 kms supplémentaires compléteront ce maillage du territoire départemental. Dans le cadre d'une politique volontariste, le Département souhaite permettre la circulation des cyclistes dans les meilleures conditions possibles, en aménageant les voies déjà existantes ainsi qu'en en créant de nouvelles.

Jean ROQUE, vice-Président en charge des Mobilités, a précisé : « Ce maillage cyclable du territoire s'accompagne également d'une réflexion sur les usages en lien avec le tourisme. Cet automne, nous allons également créer un comité des usagers pour favoriser le dialogue citoyen. »

Un terrain de Padle à Err

Un nouveau lieu de vie sportif vient de voir le jour sur la commune de Err. Ce terrain de Padle a été financé, en parti, par le Département via les aides aux communes. Le Département continue



d'accompagner les communes dans leurs investissements favorisant le lien social et contribuant à développer des activités 4 saisons. Le sport pour tous et toute l'année !

Coût des travaux du terrain de Padle : 115 000 € dont 27 300 € pour le Département